

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'Administration du 2 novembre 2020.

Conseil d'administration du 1^{er} février 2021
Délibération 2021/02/CA-001

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 novembre 2020.

Toulouse, le 1^{er} février 2021

Le Président,



JM
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0